

« Les femmes continuent d'assumer l'essentiel des soins au nourrisson, parce qu'elles n'ont pas le choix »

Entretien avec Olivia Samuel,

maîtresse de conférences à l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, laboratoire Professions, institutions, temporalités (Printemps), chercheuse associée à l'Institut national d'études démographiques (INED).

La Santé en action : Comment les modèles d'organisation de la vie familiale se sont-ils transformés au cours des dernières années ?

Olivia Samuel : Les mutations qui ont marqué les dernières décennies sont bien connues. La diversification des formes d'union et la multiplication des naissances hors mariage, l'augmentation des divorces et des séparations, la maîtrise de la procréation avec la contraception, le développement de l'emploi des femmes ont conduit aux recompositions de l'organisation familiale que nous connaissons aujourd'hui et qui ont un impact sur la parentalité.

Désormais, la majorité des couples sont biactifs, les femmes travaillent souvent à temps plein, ce qui produit des changements dans la prise en charge des enfants. Jusqu'aux années 1970, les femmes qui travaillaient abandonnaient souvent leur activité professionnelle pour se consacrer à leurs enfants et, après un certain temps, la reprenaient éventuellement. Depuis, la donne a changé et les femmes cumulent leur activité professionnelle et leurs responsabilités familiales, même si une partie d'entre elles arrêtent temporairement de travailler dans les premiers temps après une naissance.

Si la division du travail domestique ou ménager reste très mal partagée entre les hommes et les femmes, l'implication des pères dans le travail parental a incontestablement progressé. Ils s'occupent davantage des enfants à mesure qu'ils grandissent, à la fois dans l'éducation et les loisirs.

S. A. : Vous décryptez les modalités et ressorts de la répartition du travail parental lors des premiers mois de la vie de l'enfant, quels sont les principaux résultats de vos recherches ?

O. S. : Nos sources reposent sur deux enquêtes. L'Enquête longitudinale française depuis l'enfance¹ (ELFE) est une étude longitudinale consacrée au suivi de 20 000 enfants, de leur naissance à l'âge adulte, afin de comprendre comment l'environnement, l'entourage familial et les conditions de vie influencent leur développement et leur santé. L'autre enquête est qualitative, fondée sur des entretiens menés auprès d'une vingtaine de familles suivies pendant trois ans à partir de la grossesse². Dès la naissance, les mères vivent un face à face avec leur bébé. Le congé paternel n'est que de onze jours et il n'est pas toujours pris en totalité ; le congé maternité dure deux mois et demi, souvent avec une prolongation. Pendant cette première période, les femmes effectuent la plupart des tâches du soin, même si les hommes participent plus ponctuellement à coucher le bébé, donner le bain ou le biberon et plus rarement à changer les couches. S'il y a des enfants aînés, le père les prend davantage en charge, tandis que la mère reporte son temps sur le nourrisson.

L'ESSENTIEL

▣ Si l'implication des pères dans le travail parental a incontestablement progressé, les femmes continuent d'assumer l'essentiel de la prise en charge des nourrissons au cours des premiers mois après la naissance. Si les pères peuvent coucher le bébé, lui donner le biberon ou parfois le bain, l'essentiel de la prise en charge incombe aux mères, même lorsqu'elles allaitent ou ont repris le travail.

▣ Il faut cependant souligner que les pères ne sont pas forcément soutenus dans ce rôle. Il y a donc une responsabilité individuelle et sociétale : conseils et apprentissages devraient être donnés aux mères comme aux pères. Le discours tenu aux parents devrait intégrer que l'un n'est pas plus compétent par nature que l'autre.

Pour les femmes qui font le choix de l'allaitement, on pourrait penser que cette « surcharge » est compensée par plus de tâches effectuées par les pères. Ce n'est pas le cas. Dans ces couples, les pères ne participent pas plus au travail parental que les autres.

S. A. : La division du travail parental semble très prégnante dans les familles avec de jeunes enfants. Qu'est-ce qui reste fortement « genré » dans la place et le rôle de chaque parent ?

O. S. : Les soins au nourrisson témoignent de cette division. Les pères apprécient comme les mères de donner à manger au bébé et de lui donner son bain, même si en pratique ils le font



© Bernard Plossur/Signatures

« LES ACTES DE SOINS NE RELÈVENT PAS DE COMPÉTENCES INNÉES, MAIS D'APPRENTISSAGES DE GESTES. COMME LES PÈRES LES PRATIQUENT PEU, ILS ACQUIÈRENT MOINS CES COMPÉTENCES. »

moins que celles-ci. En revanche, soigner les irritations de la peau, couper les ongles, moucher le bébé enrhumé sont des gestes qu'ils n'aiment pas faire et qui sont délégués aux mères. Pour beaucoup, ils craignent par exemple de faire mal au tout-petit, une peur que les femmes sont, elles, obligées de surmonter ; elles continuent d'assumer les soins au nourrisson qu'elles apprécient peu, parce qu'elles n'ont pas le choix. Or ces actes de soins ne relèvent pas de compétences innées, mais d'apprentissage de gestes. Et comme les pères les pratiquent peu ou pas, ils n'acquièrent pas ces compétences au fil des semaines. Ce qui fait qu'une routine s'installe. Si bien que lorsque les femmes ont repris leur travail, elles continuent de prendre en charge ces soins. Ce qui a été mis en place pendant le congé maternité perdue, y compris les visites régulières chez le pédiatre, qu'elles assument plus que les pères.

S. A. : Comment les rôles maternel et paternel se construisent-ils et quels sont les déterminants de l'intervention « genrée » de chaque parent ?

O. S. : La plupart des couples qui attendent un enfant se préparent pour accueillir une petite fille ou un petit

garçon, et cette mobilisation s'organise autour d'une division sexuée des rôles parentaux, avec un investissement maternel plus prononcé. Avant l'accouchement, nous constatons que les futures mères sont plus investies dans la préparation de l'arrivée du bébé, qu'il s'agisse de préparer la garde-robe, de choisir la décoration de la chambre ou d'organiser le futur mode de garde du bébé. Et ce, même si les futurs pères s'impliquent en réalisant les travaux de la chambre, en choisissant avec la mère un prénom, ou en étant présents à certaines consultations lors du suivi médical de la grossesse. Le congé de fin de grossesse laisse plus de temps pour un investissement féminin plus important, mais il y a d'autres raisons à ce différentiel d'investissement. Les femmes endossent un rôle, qui leur est largement imposé par la société. Plus marginalement, certains pères, qui voudraient en faire plus et se mêler par exemple de l'achat des vêtements du bébé, se retrouvent parfois disqualifiés par leur conjointe. Les mères jugent souvent que les vêtements qu'ils vont choisir ne sont pas pratiques ou pas jolis. Cette implication différente des pères et des mères semble indépendante du sexe du bébé à naître : ainsi, il n'y a pas

de prérogative particulière des pères sur les vêtements ou les chambres destinés aux garçons.

S. A. : Quelles recommandations pourraient être adressées aux professionnels pour faire évoluer cet état de fait ?

O. S. : Ces derniers ont un rôle important à jouer lors du séjour à la maternité, pendant les premiers jours de la vie de l'enfant. Le discours tenu aux parents devrait intégrer que l'un n'est pas plus compétent par nature que l'autre. De ce fait, les conseils et les apprentissages doivent être donnés aux mères comme aux pères, que ce soit le soin du cordon, les soins d'hygiène, l'alimentation, les visites chez le médecin, les vaccins. Ainsi, les deux parents seront susceptibles aussi bien l'un que l'autre d'accomplir pour leur enfant ces gestes essentiels et cet accompagnement. ■

Propos recueillis par **Nathalie Quéruel**, journaliste.

Contact : olivia.samuel@ined.fr

1. <http://www.elfe-france.fr/index.php/fr/>

2. Cette recherche a été financée par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et l'Agence nationale de la recherche (ANR) et a été réalisée par une équipe composée de Carole Brugeilles, Christine Hamelin, Anne Paillet, Agnès Pélage, Catherine Rollet (†) et Olivia Samuel.